



Place Dom. Maugérard
Auzéville-en-Argonne



Jubécourt

CLERMONT EN BREF

Bulletin municipal d'informations n° 57 - 2021



Vue Plateau Ste Anne
Clermont-en-Argonne



SOMMAIRE

Édito du Maire

Vie communale en images

Cérémonies

Démarches administratives

Vie pratique

Agenda

Informations

Règlementation

Finances

Santé – Social

Histoire

page 3 - 4

Pages 5 - 6

Page 7

Page 8

Page 9 - 10

Page 11

Pages 10 -12

Page 13

Page 13

Page 14 - 15

Page 16-17

MAIRIE

Accueil

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi

8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Le vendredi

8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30

Tél : 03.29.87.41.15

Mail : mairie@clermont-en-argonne.fr

Service eau et assainissement

Tél 06.85.20.79.90

Mail : eaux.clermont@orange.fr

Du lundi au vendredi

8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30

POUR TOUTES URGENCES

06.85.20.79.90 ou 06.32.08.59.09



Edito du Maire

Chers Administrés
et Administrés,
Chers Amies et Amis,

Cette année 2021 a débuté par un nouveau confinement. Nos vies sont suspendues depuis plus d'une année, malgré de courts répit. L'élan vaccinal semble en ce mois de mai prendre une dimension qui nous permet d'imaginer un été plus favorable.

Du côté des finances, nos 3 budgets 2021 (Commune, services de l'Eau et de l'Assainissement) viennent d'être votés à l'unanimité. Même dans un contexte difficile, ces budgets sont maîtrisés. Notre volonté est de poursuivre nos investissements afin d'améliorer les infrastructures de nos communes.

Au vu de la situation financière favorable de la Commune, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021. Si vous avez à déplorer des hausses dans ce domaine, sachez-bien qu'il ne s'agit en aucun cas d'une hausse municipale. La réévaluation annuelle des bases ne dépend pas de notre décision.

Concernant les prochains travaux, nous attendons le démarrage de la station de traitement des eaux usées qui se poursuivra par la réfection des canalisations de l'assainissement. D'autres travaux sont en attente de subventions dans le cadre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) tels que l'aménagement du talus et la réfection des bordures rue de la Libération, l'aménagement sécuritaire du boulevard Micheler, la réhabilitation de l'atelier technique communal, l'aménagement sécuritaire sur la RD998 à Auzéville, la place de Jubécourt et les travaux sur l'église Saint Didier.

La commission « travaux » va se réunir en juin afin de définir les priorités des projets sur les 3 prochaines années notamment en ce qui concerne la réhabilitation des trottoirs. Je vous informerai du résultat et des décisions prises.

Nous avons attribué cette année encore, des subventions aux Associations dont vous trouverez le détail dans ce bulletin. Nous essayons tous les ans de donner satisfaction aux différents acteurs qui font que nos communes sont dynamiques et qu'il y fait bon vivre. Merci encore aux bénévoles même si en ces temps de crise sanitaire, l'activité est réduite.

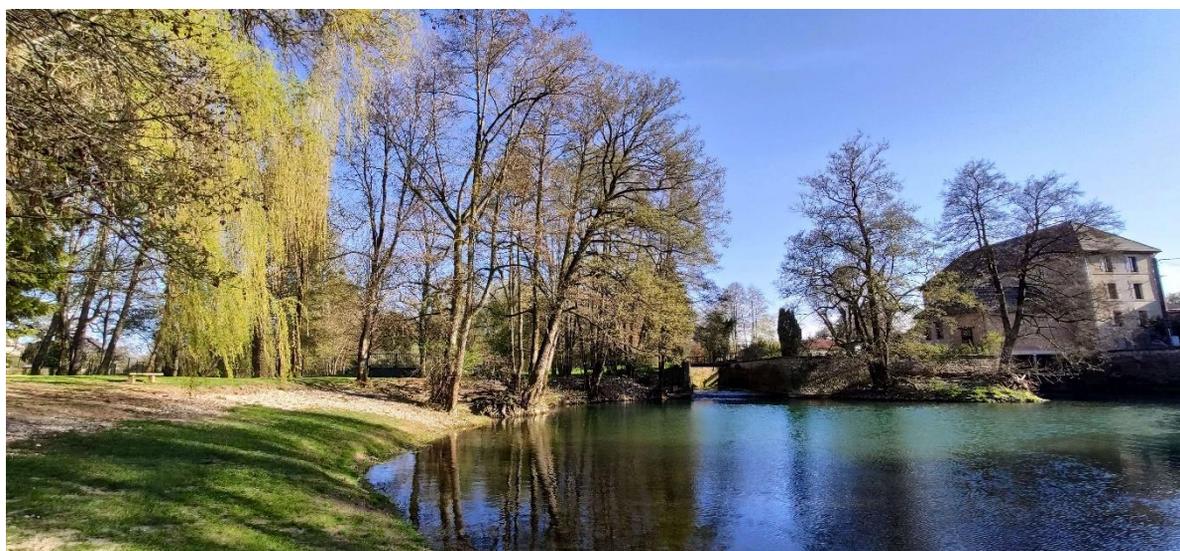
Vous pourrez lire également le compte rendu succinct des différents budgets. Les services administratifs sont à votre disposition si vous souhaitez obtenir des précisions ou informations.

Le site internet de la mairie a été mis en service dernièrement. Je vous incite à le consulter régulièrement. De nombreuses informations vous y sont communiquées.

Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre favorablement à notre sollicitation dans le cadre des prochaines élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021. Grâce à vous, nous pourrons tenir les 2 bureaux de vote dans chaque commune, dans des conditions favorables. Je précise que toutes ces personnes pourront, si elles le souhaitent, être vaccinées en priorité si elles ne le sont pas.

Espérant que nous pourrons organiser quelques manifestations et commémorations cet été, je vous souhaite une bonne lecture et croyez bien que je suis attentif au bien vivre dans nos communes.

Bien cordialement,
Votre Maire,
Alain Chapé



Auzéville-en-Argonne

Travaux réalisés par nos services techniques

Vie communale en images

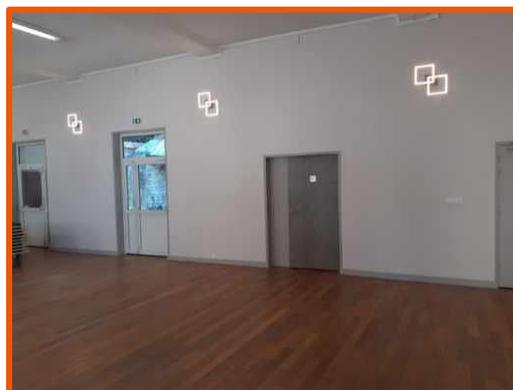
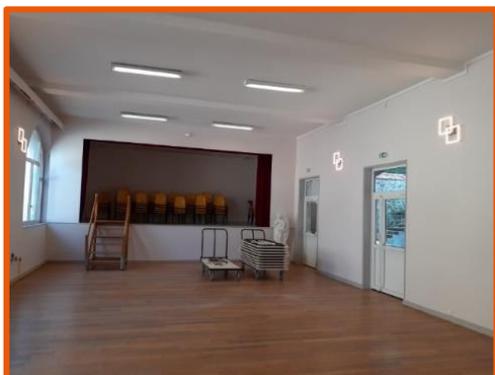


Les arbres au cimetière ont été abattus et remplacés par une haie d'arbustes. Deux nouveaux bancs ont également été installés.



Plantation d'une haie d'arbustes autour des bacs de collecte de verre et vêtements, lotissement de la Vaux Raguy

Rénovation de la salle Saint-Michel



Installation d'une nouvelle enseigne sur les locaux des Services Techniques

Vie communale en images

Ancienne porte



Nouvelle porte

Changement de la porte
de la salle St Michel.

Changement de fenêtre
à l'Église de Parois.



Cérémonies du 8 mai

Parois



Clermont



Jubécourt



Auzéville



PERMIS DE CONDUIRE

Démarches Administratives

Demande de permis de conduire en ligne en 5 étapes :

1. Créez votre compte ANTS
2. Remplissez votre demande en ligne
3. Validez votre demande
4. Suivez l'instruction de votre demande
5. Suivez l'acheminement de votre permis



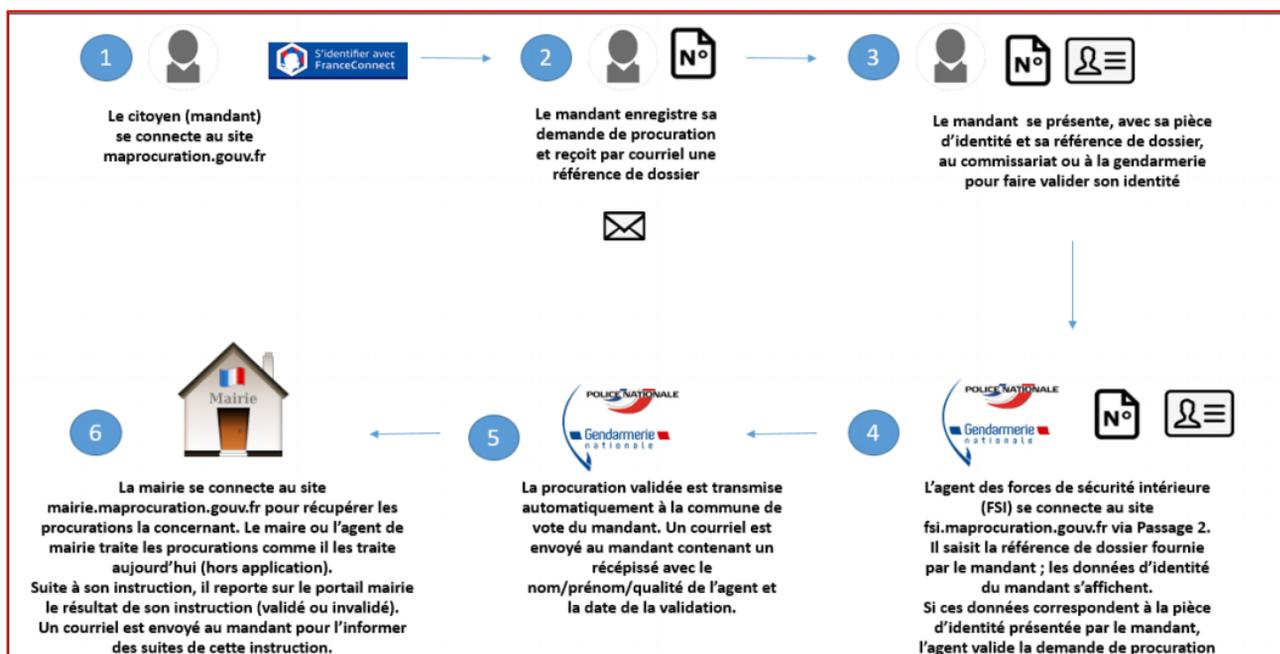
Vous pouvez demander de l'aide à votre école de conduite.

Téléprocédure Maprocuration

Nouveau service depuis le 06 avril 2021

Il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Voici comment procéder :



Du 1^{er} mai au 30 septembre 2021



Jours	Matin	Après-midi
Mardi	8h00 – 12h00	
Mercredi		16h30 – 19h30
Vendredi		16h30 – 19h30
samedi	8h00 – 12h00	13h00 – 17h00

Plusieurs entreprises se sont implantées sur nos communes



JARDINFINI est une entreprise de maçonnerie paysagère et création d'espaces verts à Auzéville-en-Argonne.
Contact : DENIS Sébastien 06.83.53.70.83



Ouverture d'un centre **d'Harmonythérapie** à Auzéville-en-Argonne.
Contact : BROCHERAY Sébastien 06.32.02.25.55



S.T.I.A soudure, tig, inox alimentaire à Parois
Contact : VIGNAULT Anthony 06.34.29.04.41

Du tri dans nos égouts

Des habitudes qui coûtent cher et dégradent l'environnement.

Vie pratique

Jeter dans le réseau d'assainissement des objets grossiers ou des produits toxiques a des répercussions économiques et environnementales importantes.



Le délestage de lingettes (même biodégradables), de bouteilles, d'huiles de vidanges, obstrue les canalisations et bloque les pompes de relevage.

Les agents communaux doivent, de ce fait, intervenir régulièrement pour remettre en état ces équipements. Ce travail ingrat se traduit inévitablement par une augmentation du prix de l'eau.

Quelques chiffres :

Surcoût estimé entre :

- 7500 à 15 000 €/an pour un service d'eau de 1500 usagers

Quantité d'objets grossiers déversée :

- 1500 Kg/an pour un service d'eau de 1500 usagers

Pompe obstruée par des objets grossiers

Pour ne pas obstruer les canalisations, bloquer les pompes de relevage ou polluer l'environnement :

Je ne jette pas dans les toilettes ou évier :

- × Huile de friteuse
- × Huile mécanique
- × Aliments, graisses
- × lingettes (même biodégradable)
- × Serviettes hygiéniques, tampons, couches
- × Piles et solvants



Je ne jette pas dans les égouts :

- × Canettes en aluminium, bouteilles plastiques
- × Serpillères
- × Peinture, huile de vidange
- × Détritus
- × Produits toxiques
- × Vidange de fosse séptique

Dates des prochaines messes

Agenda

JUILLET

Dimanche 11 juillet à 10h30 à Clermont
Dimanche 18 Juillet à 10h00 à Clermont
Dimanche 25 juillet à 10h00 à Clermont
(Déportation Clermontoise)

N'oubliez pas notre marché hebdomadaire



JUIN

Dimanche 06 juin à 09h45 à Clermont
Dimanche 13 juin à 11h00 à Clermont
Dimanche 20 juin à 09h45 à Clermont
Dimanche 27 juin à 10h00 à Rarécourt

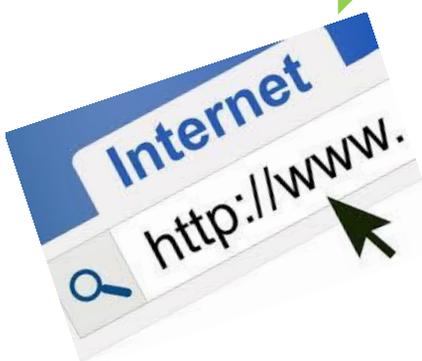
AOÛT

Dimanche 1^{er} août à 10h00 à Clermont
Dimanche 8 août à 10 à Rarécourt
Dimanche 15 août à 10h00 sur le
Plateau de Ste Anne
Dimanche 22 août à 10h00 à Clermont
Dimanche 29 août à 10h00 à Clermont

OCEYAN, c'est le nom que Yannick et Élodie ont donné à leur étal de poissons, coquillages et crustacés. Vous les retrouverez tous les vendredis après-midi au Centre Bourg.



Informations



SITE INTERNET

La commune de Clermont-en-Argonne a désormais son site internet consultable en ligne via ce lien :
<https://clermont-en-argonne.fr>

Elections Départementales et Régionales 2020 20 et 27 juin

Toute personne peut vérifier son inscription sur les listes électorales et connaître son bureau de vote sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour les jeunes de 16 ans qui ont effectué leur recensement, l'inscription sur les listes électorales se fait d'office.

Informations



Ouverture de l'Église Saint-Didier au public
du 15/06 au 15/09 2021 de
10h00 à 17h30.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Une campagne de dératisation est mise en place sur la commune de Clermont-en-Argonne à partir du 18 mai 2021.



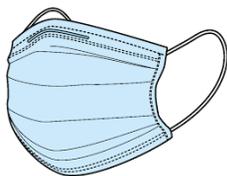
RAPPEL

Pour les personnes n'ayant pas encore retourné le coupon-réponse des nouveaux règlements de l'eau et de l'assainissement, merci de le faire dans les plus brefs délais.

ETAT CIVIL

NÉCROLOGIE

M. MULLER Bernard le 13/01/2021
M. FRIESS Jean le 25/03/2021
M. WALENCIK Edwart le 07/04/2021



MASQUES CHIRURGICAUX

En partenariat avec la Poste, la commune va être équipée de 8 containers pour le recyclage des masques chirurgicaux. Les containers seront repartis dans les communes de cette manière : 4 pour Clermont, 1 à Vrainscourt et dans chaque commune associée.

INFO COLIS

Depuis le 20 avril, le bureau de tabac « Au Souvenir de Ste Anne » fait également « Relais Pickup ». Vous pouvez donc y déposer ou retirer des colis type Vinted, Amazon et bien d'autres encore.

GARDES PHARMACIES

Informations

Pharmacie
des Vertes Voyes
Ste Ménéhould
03.26.60.72.08

Pharmacie de
l'Argonne
Ste Ménéhould
03.26.60.85.60

Pharmacie de
Givry en Argonne
03.26.60.01.43

Pharmacie Salis
Clermont-en-Argonne
03.29.87.41.40

Pharmacie François
Ste Ménéhould
03.26.60.86.62

Pharmacie du Château
Ste Ménéhould
03.26.60.85.42

JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
1	M	1	J	1	D	1	M
2	M	2	V	2	L	2	J
3	J	3	S	3	M	3	V
4	V	4	D	4	M	4	S
5	S	5	L	5	J	5	D
6	D	6	M	6	V	6	L
7	L	7	M	7	S	7	M
8	M	8	J	8	D	8	M
9	M	9	V	9	L	9	J
10	J	10	S	10	M	10	V
11	V	11	D	11	M	11	S
12	S	12	L	12	J	12	D
13	D	13	M	13	V	13	L
14	L	14	M	14	S	14	M
15	M	15	J	15	D	15	M
16	M	16	V	16	L	16	J
17	J	17	S	17	M	17	V
18	V	18	D	18	M	18	S
19	S	19	L	19	J	19	D
20	D	20	M	20	V	20	L
21	L	21	M	21	S	21	M
22	M	22	J	22	D	22	M
23	M	23	V	23	L	23	J
24	J	24	S	24	M	24	V
25	V	25	D	25	M	25	S
26	S	26	L	26	J	26	D
27	D	27	M	27	V	27	L
28	L	28	M	28	S	28	M
29	M	29	J	29	D	29	M
30	M	30	V	30	L	30	J
		31	S	31	M		

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La campagne de stérilisation des chats reprend
à partir du
du 25 mai 2021

Dans les secteurs suivants :

- Malraux (collège)
- Rue Lelorain
- Vraincourt
- CHRS

Merci de ne pas laisser divaguer vos chats.
La prochaine campagne aura lieu en fin
d'année, lorsque les températures seront plus
adéquates pour le respect des animaux.



DEJECTIONS CANINES

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines, sur toute ou parties du domaine Public.

L'incivisme des propriétaires canins peut être sanctionné par une amende d'un montant minimum de 35 euros.



Règlementation

RAPPEL

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi :
8h/12h - 14h/20h

samedi : 9h/12h - 14h/19h

dimanche et jours fériés :
10h/12h

Subventions Associations

ASSOCIATIONS	Vote 2021
Argonnescence	900.00
AMIS DE LA Bibliothèque Intercommunale Culture et Loisirs (A.B.I.C.L)	400.00
Culture et Loisirs d'Auzéville	250.00
Fondation du Patrimoine	120.00
UD CVR et Déportés	150.00
Pôle Naturel Régional	130.00
Association « Les Primevères »	400.00
Association de la Fête Musicale de la Forêt 55120 FUTEAU	500.00
Argonne Fan'Nature	200.00
ONACVG les bleuets de France	50.00
TOTAL	3100.00

Finances

BUDGET 2021

	COMMUNE		SERVICE DES EAUX		SERVICE ASSAINISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 821 300,00 €	2 821 300,00 €	411 007,49 €	411 007,49 €	288 505,47 €	288 505,47 €
INVESTISSEMENT	3 248 404,88 €	3 248 404,88 €	276 522,61 €	276 522,61 €	2 341 985,36 €	2 341 985,36 €

*SERVICE ASSAINISSEMENT: Les dépenses et les recettes d'investissement incluent les travaux de création de la nouvelle station d'épuration.

Communauté 360 - COVID

Ceci est un dispositif porté par le SEISAAM et l'ADAPEI de la Meuse, qui se mobilise pour garantir une réponse de proximité pour toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants, sur le département de la Meuse.

LES « COMMUNAUTÉS 360 » :

**LA FORCE DU COLLECTIF
AU SERVICE DE SOLUTIONS PERSONNALISÉES**

La Communauté 360-COVID est un dispositif récent qui se mobilise pour garantir une réponse de proximité pour toute personne en situation de handicap (avec ou sans notification MDPH) et de leurs aidants sur le département de la Meuse.

Le 0 800 360 360 vous met en relation avec les établissements et services médico-sociaux, les professionnels de santé, les associations, les services publics et les citoyens intervenant près de chez vous.

Les « communautés 360 » mobilisent, renforcent et complètent les dispositifs actuels.



La Communauté « 360-COVID »

Un service de proximité sur l'ensemble du territoire Meusien

N° vert « 0 800 360 360 »



Services et Établissements publics
d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse



La Communauté « 360-COVID » vous propose une réponse supplémentaire dans ce contexte de crise sanitaire :

- Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez **plus de solution d'accompagnement ou de soins** en raison de la crise ?
- Vous êtes un aidant, vous avez **besoin de soutien**, et vous ne trouvez pas de relais ?
- Vous avez **besoin d'appui** pour reprendre vos activités habituelles ?
- Vous accueillez un enfant en situation de handicap confié à l'aide sociale à l'enfance, la **situation s'est dégradée** pendant le confinement ?
- J'ai besoin d'aide pendant cette période difficile. Je ne sais pas à qui demander ?

Contactez le N° vert de crise « 0 800 360 360 »

Quand appeler ce numéro ?

Je peux appeler tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Qui peut appeler ce numéro ?

J'ai besoin d'aide :
Je peux appeler ce numéro.



Ma famille et mes aidants peuvent appeler pour moi
si je n'arrive pas à m'exprimer.



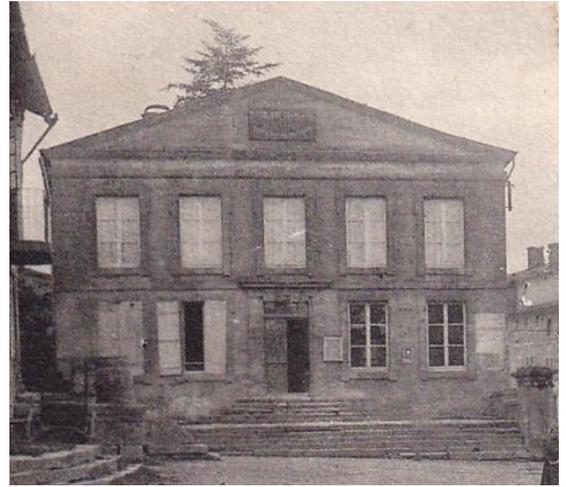
Les personnes sourdes ou malentendantes
peuvent contacter la communauté 360 sur internet :
<https://www.occe-o.fr/client/0800360360>



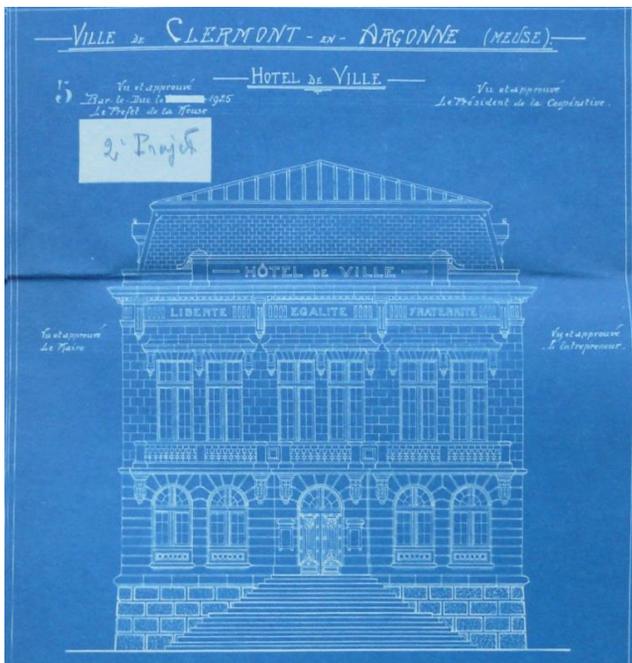
Logo de SEISOAM © Lucas Noun

La reconstruction de Clermont-en-Argonne : la mairie (V)

Le 12 août 1925, le conseil municipal confie à Ernest MEDARD, architecte départemental des Monuments historiques, le projet de reconstruction de la mairie. Il connaît bien Clermont puisqu'il avait été nommé en 1920 président de la commission chargée de procéder à la détermination des immeubles à démolir ou à réparer dans la commune. Ernest MEDARD est aussi le beau-frère du maire Nicolas GILLE.



Son premier projet ne retient pas l'attention des élus : le nouvel Hôtel de Ville est trop sobre à leurs yeux et il ressemble en tous points à celui détruit en 1914.



L'architecte verdunois propose alors un second projet très somptueux que les conseillers approuvent à l'unanimité. Malheureusement, son montant est estimé à 760 670 F alors que l'indemnité pour sa reconstruction a été fixée à 420 000 F par les dommages de guerre. Il est donc abandonné. Dans sa séance du 12/08/1926, le conseil municipal avait estimé que cette somme ne serait pas suffisante et il avait autorisé le maire à acheter 100 000 F de dommages de guerre avec les fonds propres de la commune. Ernest MEDARD présente donc son 3e projet, moins onéreux, estimé à 520 000 F, somme qui sera payée sur les dommages de guerre que la commune a délégués à la Coopérative des écoles et mairies du département.

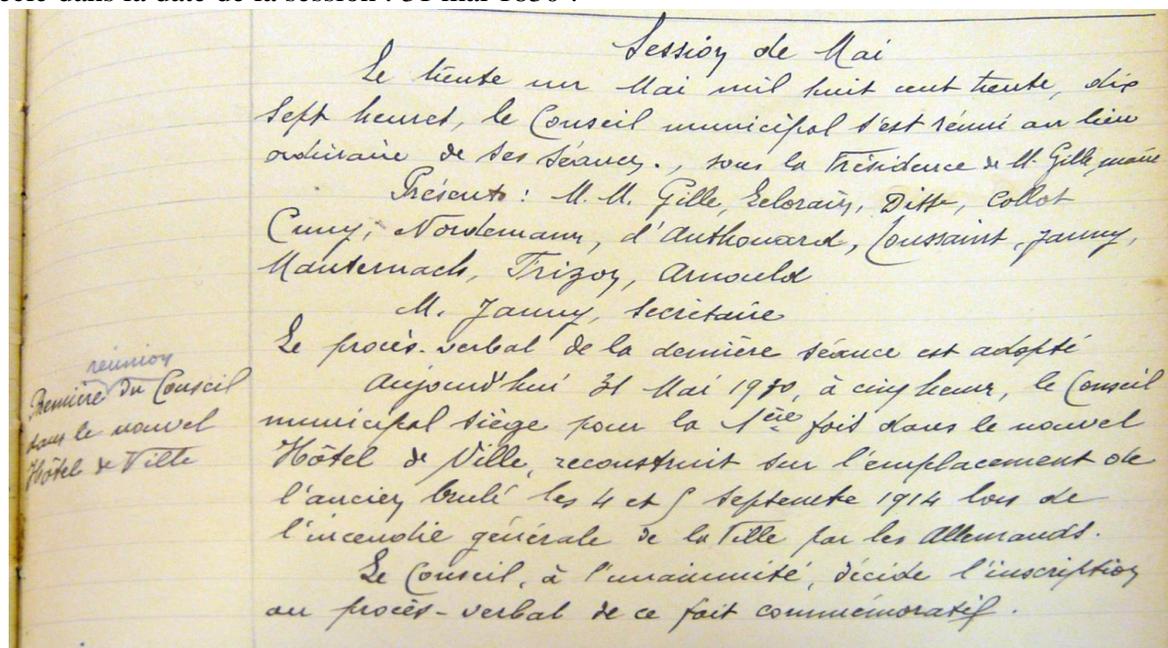
Le préfet approuve le projet le 5 avril 1927 et des affiches sont posées dans les communes de la Meuse le 24 avril. L'adjudication publique des travaux a lieu le 9 mai. Seize entrepreneurs agréés par la Préfecture de la Meuse ont envoyé une offre sous pli cacheté. Cinq des sept lots sont attribués aux moins-disants, les deux autres lots, décoration et électricité, sont réservés pour une attribution ultérieure.

Le lot n° 1 (terrasse, maçonnerie, plâtrerie, marbrerie et charpente en bois) est attribué à Claudius GIRAUD à Varennes ; les lots n° 2 (couverture et zinguerie) et n° 4 (menuiserie et parquets) sont attribués à Louis Camille JAUNY à Clermont ; le lot n° 3 (gros fers, serrurerie, quincaillerie) est attribué à Georges MARLANGE à Verdun et le lot n° 5 (peinture, vitrerie, tentures) à SANDOZ Frères à Verdun.

La reconstruction de la mairie peut alors commencer et les travaux se déroulent normalement. Un marché à forfait (6^e lot) est passé le 27 octobre 1928 avec l'entreprise BAUDSON de Charleville pour les décorations et cheminées et le dernier marché à forfait (7^e lot) avec l'entreprise d'électricité ROBERT de Verdun.

En avril 1929, les travaux sont bien avancés et la commune informe les entreprises que tout doit être terminé pour le 14 juillet suivant, date symbolique choisie de la réception de l'Hôtel de Ville. La date de 1929 est même gravée sur la façade de l'édifice. Elle devra être reportée. En effet, l'entreprise GIRAUD qui a effectué des travaux supplémentaires entend être payée immédiatement pour ces derniers. Un différend va l'opposer à l'architecte Ernest MEDARD qui lui rappelle que le cahier des charges qu'il a signé prévoit que les travaux supplémentaires ne sont soldés qu'après l'approbation du décompte général. Il menace même de résilier le marché et de lui faire supporter le prix d'une réadjudication à n'importe quel montant. GIRAUD reprend les travaux mais ses ouvriers sont moins nombreux sur le chantier qui prend du retard. De ce fait, l'entreprise JAUNY ne peut effectuer ses travaux de menuiserie au 1^{er} étage. Le 3 août 1929, la commune fait installer le téléphone et le 23 novembre, elle confie le branchement électrique de l'installation à « Force et Lumière d'Argonne ».

Le conseil municipal tient sa première réunion dans le nouvel Hôtel de Ville le 31 mai 1930. L'émotion est sans doute grande pour Louis JAUNY, le secrétaire de séance, qui se trompe d'un siècle dans la date de la session : 31 mai 1830 !



Il reste quelques travaux à effectuer selon les devis dressés par l'architecte le 3 juillet 1930. Ils sont effectués et soldés par décision du conseil municipal le 27 septembre 1930 et les élus décident dans la même séance de vendre la mairie provisoire qui n'a plus d'utilité. L'Hôtel de Ville est achevé.

Photos et textes de Guy BIGORGNE et Hubert PHILIPPE, Le Souvenir Français

